





LE LECTEUR DE WHISKY MAGAZINE & FINE SPIRITS EST TRÈS ATTACHÉ À SON JOURNAL. IL Y A DONC UN FORT POUVOIR D'IDENTIFICATION. IL EST AUSSI TRÈS CONSOMMATEUR DE PRESSE MAGAZINE ART DE VIVRE/GASTRONOMIE (80%) ET DES MAGAZINES LOISIRS/VOYAGE (63%). LE LECTEUR DE WHISKY MAGAZINE & FINE SPIRITS EST UN ÉPICURIEN PASSIONNÉ D'ART DE VIVRE ET/OU DE GASTRONOMIE. C'EST UN PRESCRIPTEUR QUI S'IGNORE.

## LE MAGAZINE

Whisky Magazine & Fine Spirits fait appel aux meilleurs spécialistes pour la rédaction de chacun de ses articles. Par ailleurs, chaque numéro de Whisky Magazine & Fine Spirits met en avant plusieurs articles regroupés sous la forme d'un dossier thématique.

Whisky Magazine & Fine Spirits se compose de trois parties. La première – WHISKY – est consacrée au whisky et vous y retrouvez les rubriques habituelles de Whisky Magazine.

- Distillerie
- Technique
- Reportage
- Portrait

La seconde – FINE SPIRITS – s'ouvre aux autres spiritueux. Chaque numéro proposera au moins un article consacré au cognac et au rhum. On y retrouvera également la présentation d'une autre eau-de-vie.

Enfin, nous avons regroupé dans une dernière partie – PALAIS & ESPRITS FINS – tous les articles art de vivre.

- Cocktail
- Gastronomie
- Cigare
- Escapade

Cette dernière partie est complétée par trois rubriques animées par trois personnalités incontournables du monde du whisky et des spiritueux :

- Extreme Tasting par le journaliste britannique Dave Broom
- Tendance par le whisky maker américain John Glaser
- Esprit Fun par le blogueur français Serge Valentin

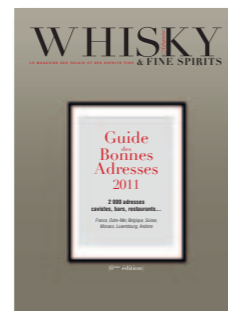
Whisky Magazine & Fine Spirits propose enfin

- des news sur l'actualité des spiritueux, du cigare et de la gastronomie
- des jeux avec les deux bouteilles mystère à découvrir chaque trimestre
- des bonnes adresses (cavistes, bars, hôtels, restaurants, épiceries fines)
- une playlist Lieux & Spiritueux qui propose 5 endroits à découvrir et 5 nouveaux embouteillages
- la liste de toutes les nouveautés whisky, rhum, cognac, spiritueux, liqueurs et spécialités

Sans oublier de nombreux commentaires de dégustation

- une dégustation thématique whisky
- une ou deux dégustations de spiritueux par thème ou catégorie
- la dégustation des principales nouveautés whisky

## LE GUIDE DES BONNES ADRESSES



Chaque année, depuis 2005, Whisky Magazine & Fine Spirits édite le Guide des Bonnes Adresses des spiritueux. Retrouvez dans un petit guide pratique plus de 2 000 contacts pour acheter ou déguster les meilleurs whiskies, rhums, cognacs, etc – cavistes, épiceries fines, cafés, restaurants ou distilleries – en France Métropolitaine, DOM-TOM, Belgique et Suisse. Le Guide des Bonnes Adresses 2012 (7<sup>ème</sup> édition) sera offert avec le numéro 45 (hiver 2011, parution le 25 novembre) de Whisky Magazine & Fine Spirits.

## LE WHISKY LIVE

Depuis 2004, Whisky Magazine & Fine Spirits organise le principal salon du whisky en France, le Whisky Live.

Il rassemble les plus prestigieuses distilleries de la planète et accueille chaque année :

- plus de 4 000 visiteurs particuliers
- près de 2 300 visiteurs professionnels
- 125 exposants en provenance de 26 pays et 4 continents
- plus de 800 produits en dégustation
- 10 stands cocktails sur lesquels plus de 3 000 cocktails sont servis !
- des conférences et des dégustations commentées animées par les plus grands experts pour approfondir ses connaissances du monde des spiritueux

**Whisky Live Paris 2011 : 24, 25 & 26 septembre 2011**  
[www.whiskylive.fr](http://www.whiskylive.fr)

### Caractéristiques du magazine

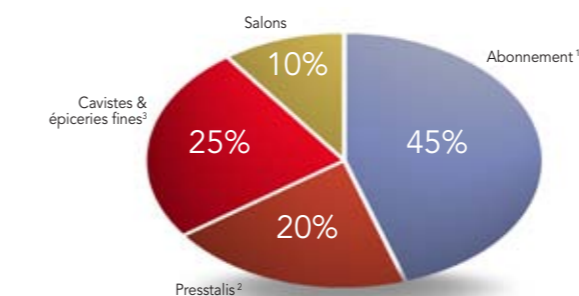
Tirage : 20 000 ex  
 Périodicité : 4 numéros/an  
 Pagination : 116 pages / Format : 285x215mm  
 Papier : demi mat 115g intérieur, 250g couverture  
 Impression : quadri / Façonnage : dos carré collé  
 Prix : 6€ (12 CHF – 6£ GBP – 10\$ USD – 12\$ CAD)  
 Tarif abonnement France :  
 24€ pour 4 numéros, 36€ pour 6 numéros  
 ou 72€ pour 14 numéros

## EN CHIFFRE

### La diffusion

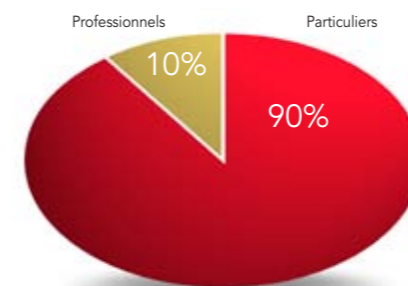
Diffusion France : 10 000 exemplaires

Répartition :



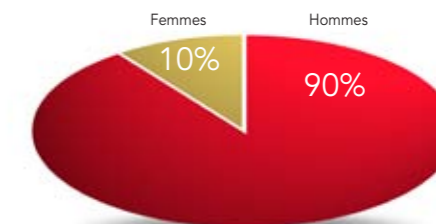
<sup>1</sup> Un taux de réabonnement supérieur à 80% et 30% sont abonnés pour 2 ans  
<sup>2</sup> 1 500 points de vente – 3 ex minimum par diffuseur  
<sup>3</sup> 110 points de vente – de 5 à 50 exemplaires par dépositaire

Type :

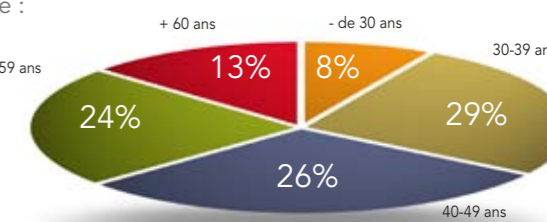


### A propos de nos lecteurs

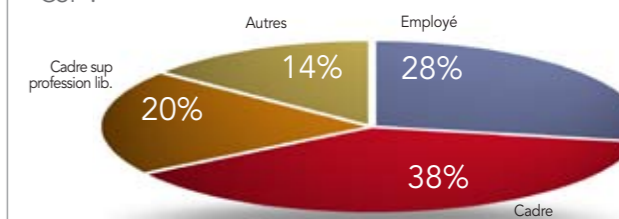
Sexe :



Age :

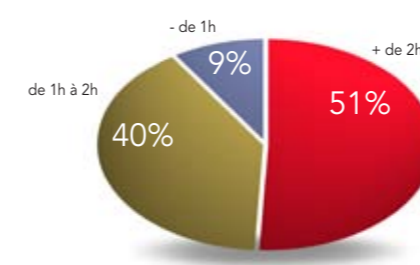


CSP :

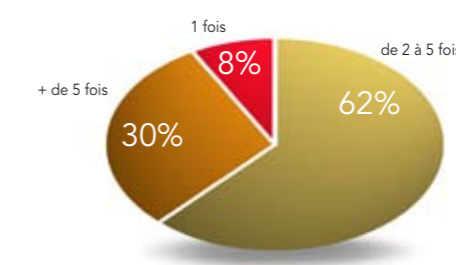


### A propos de ses habitudes de lecture

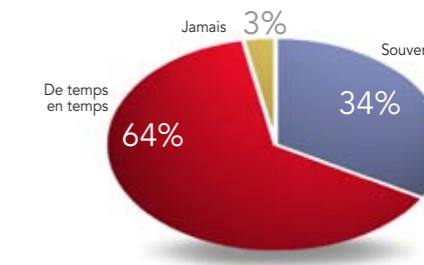
Temps de lecture :



Reprise en main :



Retour sur un ancien numéro :



## TARIFS\*

	WM&FS	GBA / WL
2 <sup>ÈME</sup> & 4 <sup>ÈME</sup>	6 500	3 000
3 <sup>ÈME</sup>	5 500	2 750
DOUBLE PAGE	8 000	—
PLEINE PAGE	4 200	2 500
1/2 PAGE	2 250	1 500
1/3 PAGE	1 500	—
1/4 PAGE	1 200	—

WM&FS = Whisky Magazine & Fine Spirits

WL = programme officiel Whisky Live

GBA = Guide des Bonnes Adresses

Emplacement de rigueur : +10%

\*Prix hors taxe, hors frais techniques.

## FORMATS (LxH)

	PLEIN PAPIER	FOND PERDU	FORMAT UTILE
PLEINE PAGE	215 x 285	220 x 290	—
DOUBLE PAGE	430 x 285	431 x 290	—
1/2 PAGE HAUTEUR	—	—	100 x 275
1/2 PAGE LARGEUR	—	—	205 x 138,5
1/3 PAGE HAUTEUR	—	—	67 x 275
1/4 PAGE	—	—	100 x 132,5

## CALENDRIER 2011

NUMÉRO	BOUCLAGE	SORTIE
WM&FS N°42	18 février	4 mars
WM&FS N°43	14 mai	27 mai
WM&FS N°44	19 août	2 septembre
WL PARIS		
WM&FS N°45 + GBA 2011	10 novembre	25 novembre

### Spécificités techniques

EPS 300 dpi + chromalin validé par l'annonceur ou PDF sécurisé haute définition 300 dpi.

Sur Cd Rom à renvoyer au journal ou par email à [pub@whiskymag.fr](mailto:pub@whiskymag.fr)

## DÉGRESSIFS

NOUVEL ANNONCEUR : 10%

REMISE DOSSIER : 10%

REMISE QUANTITÉ :

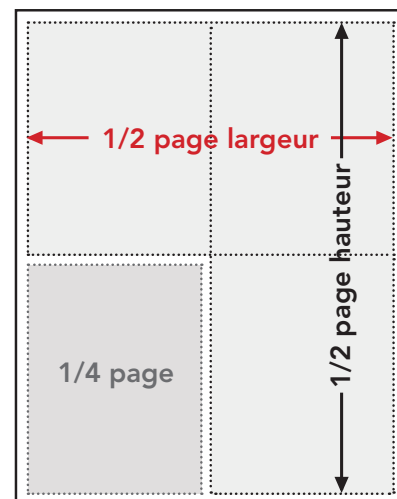
• 2 & 3 PARUTIONS : 5%

• 4 PARUTIONS : 10%

CUMUL DE MANDAT : 3%

FIDÉLITÉ : 5%

REMISE PROFESSIONNELLE : 15%



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 – Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions de vente et règlement.

2 – L'annulation d'un ordre de publicité ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins 45 jours avant parution.

3 – L'éditeur se réserve le droit de modifier les conditions du présent tarif même pour les ordres en cours, sous réserve d'un préavis de trois mois.

4 – La publicité paraît sous la responsabilité de l'annonceur. L'éditeur se réserve le droit de refuser à tout moment une insertion qui paraîtrait contraire à son intérêt ou à l'esprit de la publication, de ses lecteurs ou de tiers. L'ensemble des frais techniques liés à une parution publicitaire est à la charge de l'annonceur.

5 – Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans la semaine suivant l'insertion. En

cas de contestation, le Tribunal de commerce de Nanterre demeure seul compétent.

6 – Tout mandataire devra, à la demande de Figures de Still, produire un contrat de mandat le liant à un annonceur pour acheter de l'espace publicitaire dans le support, au cours de la période concernée par le mandat. Dans ce cadre, l'original de la facture sera communiqué à l'annonceur, le duplicata étant envoyé au mandataire. Ces factures comporteront une remise professionnelle de 15%, calculée sur le net après dégressifs.

7 – L'annonceur est, dans tous les cas, responsable du paiement de l'ordre de publicité, aux conditions définies dans le présent tarif. Toutefois, le mandataire nous adressant un ordre également en son nom est à ce titre solidairement responsable du paiement de l'ordre.

8 – Toutes taxes existantes ou à venir seront à la charge de l'annonceur.

9 – Les factures seront réglées, au plus tard, à 30 jours date de facturation.

10 – En cas de retard de paiement, l'exécution des ordres pourra être suspendu et des pénalités seront calculées et facturées sur la base d'une fois et demi le taux légal en vigueur (loi 92.1442).

11 – La remise pour cumul de mandat s'applique dès lors qu'un mandataire du croire centralise les ordres d'au moins deux annonceurs ou marques.

12 – Si des emplacements publicitaires sont encore invendus dans les jours précédents le bouclage d'un numéro, Figures de Still appliquera alors des tarifs dits de bouclage, uniquement pour ce numéro. Conformément à l'article 18-1 de la loi n°93-122 du janvier 1993, Figures de Still communiquera ces tarifs à tous les annonceurs ou intermédiaires mandatés qui lui en feront la demande.